

Les assureurs, acteurs stratégiques du développement économique local et de la souveraineté européenne

Focus sur les actions phares de l'année 2024





France Assureurs retrace dans la publication « Focus sur les actions phares de l'année 2024 » les événements qui ont marqué le secteur de l'assurance au cours de l'année écoulée.

Les actions et les engagements pris par les assureurs afin de répondre aux besoins sociétaux et à leurs évolutions y sont présentés autour de trois grands chapitres : l'assurance protège, l'assurance finance et l'assurance emploi.

En 2024, les assureurs ont confirmé leur rôle d'acteurs clés de la réflexion collective sur les défis et les transitions économique, démographique, écologique et numérique. La première édition de S.M.A.R.T. – Sommet pour Mobiliser Aujourd'hui sur les Risques et les Transitions, qui a mobilisé la profession le 19 décembre, a mis en évidence leur capacité à être force de proposition dans le débat public et à contribuer à l'élaboration de solutions en lien avec de multiples interlocuteurs et partenaires.

Alors que les Français perçoivent une montée des risques (risques climatiques, cybercriminalité, dépendance liée à l'âge...), en intensité et en fréquence, et que la prise de conscience des enjeux d'assurabilité se poursuit dans la société⁽¹⁾, les assureurs sont proactifs dans le dialogue avec les pouvoirs publics, et notamment les collectivités territoriales, afin de garantir l'accès de tous à une protection efficace.

Dans un contexte marqué par une exacerbation des conflits géopolitiques au niveau mondial et une fragmentation politique génératrice d'instabilité institutionnelle, en France et en Europe, qui impactent les marchés financiers et la croissance économique, et alors que la montée des risques se confirme, l'assurance est une force protectrice et stabilisatrice.

Profondément ancrée dans les territoires, l'assurance est présente dans toute la France, grâce aux plus de 300 000 personnes engagées au service de la protection des Français.

En 2024, de nombreux événements impactant fortement les populations et les territoires tels que des inondations, des passages de cyclones ou des violences urbaines ont eu lieu. Les assureurs ont répondu présent en accompagnant les assurés avec des mesures exceptionnelles et France Assureurs a activé une procédure spécifique visant à mieux coordonner leur action afin de faciliter le dialogue avec les représentants locaux et l'information des sinistrés.

En parallèle, les assureurs ont poursuivi leur mission de financement de l'économie réelle et de soutien à l'innovation qui les positionne en tant qu'acteurs stratégiques au service du développement économique national, avec 2 609 milliards d'euros de placements. En 2024, leur financement des entreprises françaises s'élève à 812 milliards d'euros et irrigue l'ensemble du territoire français.

Par ses investissements, l'assurance est aussi un poumon de l'économie européenne dont elle contribue à renforcer la souveraineté, avec 80 % des placements des assureurs français investis en zone euro.

1. Étude Elabe pour France Assureurs, « Les Français et l'assurabilité », mars 2025.

Les assureurs au cœur de la réflexion prospective sur les risques et les transitions

LES ASSUREURS, EXPERTS DES RISQUES
ET FORCE DE PROPOSITION DANS LE DÉBAT PUBLIC

Du fait de leur expertise et de leur expérience de la gestion des risques, les assureurs sont des acteurs clés de la réflexion collective sur les défis et les transitions. Ils apportent des solutions concrètes aux besoins sociétaux et sont force de proposition dans le dialogue avec les pouvoirs publics.

S.M.A.R.T., un événement fédérateur pour rassembler, innover, anticiper et penser collectivement les défis des transitions

La première édition de S.M.A.R.T. – Sommet pour Mobiliser Aujourd’hui sur les Risques et les Transitions, événement de place qui a mobilisé les assureurs, s’est tenue le 19 décembre 2024, au Carreau du Temple, à Paris. Cet événement a accueilli en un même lieu, pour une journée d’échanges exceptionnelle, des intervenants de haut niveau, experts, décideurs clés et dirigeants de l’assurance, des représentants de startups porteuses d’innovations, des partenaires, des étudiants ainsi que de nombreux participants. Cet événement a marqué la mobilisation du secteur de l’assurance face aux nouveaux risques auxquels la société est confrontée et a permis de penser ensemble les défis et les opportunités liés aux grandes transitions.



L'ÉVÉNEMENT S.M.A.R.T. EN UN CLIN D'ŒIL

- Près de **650** participants
- Près de **70** intervenants
- **21** tables rondes
- Une galerie de l'innovation avec **6** startups
- Des stands pour promouvoir l'action du secteur dans la **prévention** des risques
- Un **challenge étudiant** pour créer des ponts avec le monde universitaire et penser l'attractivité du secteur de l'assurance
- Un hors-série « futuriste » de la **revue Risques**

→ Pour retrouver l'événement S.M.A.R.T. en replay et en vidéo, rendez-vous sur franceassureurs.fr





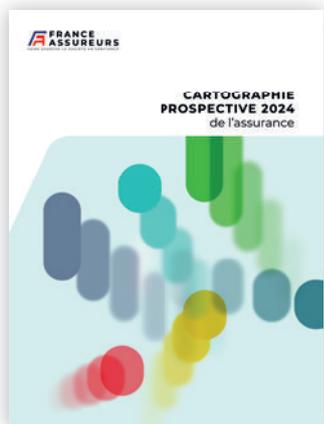
LA CONTRIBUTION SOCIÉTALE ET LES PROPOSITIONS DE L'ASSURANCE EN FICHES

En 2024, France Assureurs a publié 8 fiches thématiques valorisant la contribution sociétale de l'assurance et synthétisant les positions de la profession sur les catastrophes naturelles, l'épargne des Français, la dépendance, la durabilité, le financement de l'économie, la protection des entreprises, le pouvoir d'achat des Français et la santé des Français.

→ Pour découvrir les fiches, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La réflexion sur l'évolution des risques et l'assurabilité

La 7^e Cartographie prospective des risques, publiée par France Assureurs en février 2024, a mis en évidence les cyberattaques, le dérèglement climatique et l'environnement économique comme principales menaces identifiées par les experts du secteur de l'assurance et de la réassurance à un horizon de 5 ans. Depuis la première édition, jamais ces trois risques n'avaient atteint un niveau aussi élevé et n'avaient été aussi proches dans le classement.



Tout au long de l'année 2024, de nombreux échanges entre les assureurs et les pouvoirs publics ont eu lieu concernant l'assurance des collectivités territoriales, particulièrement touchées par la montée des risques, et notamment les événements climatiques et les violences urbaines : dialogue avec les élus locaux, intervention au Congrès de l'Association des maires de France (AMF), participation à des auditions parlementaires et à des rencontres institutionnelles... Dans le cadre de ces échanges, les assureurs portent des propositions concrètes : desserrement des contraintes des marchés publics, formation des élus locaux à la prévention, renforcement des connaissances sur les risques, etc.



LA REFORME DE LA REVUE RISQUES

La revue Risques apporte des éléments d'analyse et de réflexion sur les grands dossiers de l'assurance et constitue une référence sur les questions de risque et d'assurance dans notre société.

En 2024, la revue, créée en 1990, a été entièrement revisitée, avec une nouvelle maquette plus dynamique, à la façon d'un magazine et de nouveaux partis pris éditoriaux, au service d'une mise en perspective approfondie de l'évolution des risques et des défis d'avenir.

→ Pour découvrir la revue, rendez-vous sur www.revue-risques.fr

Des propositions en faveur de l'adaptation au changement climatique

Les assureurs apportent également leur expertise dans le dialogue avec les pouvoirs publics dans l'objectif de pérenniser le régime des catastrophes naturelles. Ils ont ainsi contribué aux discussions autour de la proposition de loi « visant à assurer l'équilibre du régime d'indemnisation des catastrophes naturelles », adoptée en octobre 2024 au Sénat.

La présidente de France Assureurs s'est publiquement exprimée à plusieurs reprises sur la nécessaire préservation des ressources du Fonds de prévention des risques naturels majeurs, dit « Fonds Barnier ».



LA CONTRIBUTION AU PLAN NATIONAL POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PNACC)

À la suite du lancement, en octobre 2024, de la consultation publique sur le 3^e PNACC par le Premier ministre et la ministre de la Transition écologique, de l'Énergie, du Climat et de la Prévention des risques, France Assureurs et ses membres ont mis en avant les actions collectives à prioriser afin d'améliorer la connaissance des risques, la prévention et la résilience

des populations face aux aléas naturels : renforcement du Fonds Barnier, contribution à la création d'un observatoire de l'assurabilité des risques relevant du régime des catastrophes naturelles, protection des bâtiments face au retrait-gonflement des argiles (RGA), développement des outils nécessaires aux entreprises, déploiement d'actions de communication à destination de tous les publics (collectivités, associations, entreprises...) lors de la Journée nationale de la résilience (JNR) du 13 octobre.



L'assurance protège

LES ASSUREURS, ACTEURS DE LA PRÉVENTION
ET DE LA PROTECTION DE LA SOCIÉTÉ

Gestion d'événements de grande ampleur, sensibilisation aux risques naturels, information des publics sur l'assurance, analyse des risques, etc. : en 2024 les assureurs ont réaffirmé leur engagement auprès des assurés en faveur d'une société mieux protégée et plus résiliente.

La mise en place d'une procédure spécifique face aux événements de grande ampleur

L'année 2024 a été marquée par plusieurs événements : des inondations dans les Hauts-de-France et le cyclone Belal à La Réunion en janvier, les violences urbaines et les pillages en Nouvelle-Calédonie en mai, la dépression Kirk, les épisodes méditerranéen et cévenol, les intempéries en Auvergne-Rhône-Alpes en octobre, le cyclone Chido à Mayotte en décembre, etc.

Dans ces contextes difficiles, les assureurs ont accompagné les assurés sinistrés et ont pris des mesures exceptionnelles : allongement des délais de déclaration des sinistres, versements d'acomptes, aide au relogement, etc.

Afin de répondre efficacement aux besoins des populations et des territoires impactés par des « événements de grande ampleur » (EGA), France Assureurs a mis en œuvre à plusieurs reprises en 2024 une procédure spécifique visant à coordonner l'action des assureurs, à optimiser le dialogue avec les représentants locaux (mairies, préfectures) et à informer les sinistrés (tenue de permanences). Dans le cadre de cette procédure, une mission de reconnaissance commune a permis d'envoyer, avec l'accord des pouvoirs publics, des experts à Mayotte dès le lendemain de l'événement de décembre 2024.

25

C'est le nombre de fois que France Assureurs a déclenché son processus « Événement de Grande Ampleur » depuis 2022



UN DOCUMENT SUR LE RÔLE DE CHACUN APRÈS UN ÉVÉNEMENT NATUREL

En octobre 2024, France Assureurs et le ministère de l'Intérieur ont publié

conjointement un document, destiné au grand public et aux élus, présentant les rôles respectifs des sinistrés, des pouvoirs publics, des assureurs, des experts et des entreprises du bâtiment dans les jours, les semaines et les mois suivant un événement naturel ayant causé des dommages. Il rappelle également les démarches à suivre afin que la prise en charge des sinistres se fasse dans les meilleures conditions possibles.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La contribution au développement d'une résilience collective face aux événements naturels

Assurance Prévention, l'association de prévention des assureurs, mène des actions diversifiées pour contribuer à une meilleure connaissance des risques naturels et favoriser le développement d'une culture de la prévention dans la population et d'une résilience collective : études et baromètres, actions de sensibilisation au cœur des territoires, édition de documentation pédagogique, campagnes de sensibilisation médiatiques. En 2024, à l'approche de la Journée nationale de la résilience du 13 octobre, Assurance Prévention a dévoilé les résultats de son baromètre sur le comportement des Français face au risque

d'inondation. Ses résultats montrent que si les Français ont bien identifié ce risque, ils y sont mal préparés : seule 1 personne sur 2 saurait réagir en cas d'inondation. Afin de les sensibiliser aux risques naturels, et notamment au risque d'inondation, l'association a lancé une campagne de sensibilisation médiatique « Les gestes qui sauvent face aux événements naturels ».

En novembre, France Assureurs a lancé une campagne d'information sur les réseaux sociaux afin d'expliquer au grand public le fonctionnement du régime des catastrophes naturelles et son financement.

La contribution à la construction du système de santé de demain

Les assureurs se mobilisent en faveur d'une évolution de notre système de santé à long terme au service d'objectifs de santé publique : accès aux soins, fluidité et pertinence des parcours, accompagnement des patients... En septembre 2024, France Assureurs a co-signé avec un collectif d'acteurs de la santé une lettre ouverte collective à l'attention de la ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, intitulée « Une loi de programmation pour la santé, vite ! » dont l'objectif était d'obtenir une visibilité pluriannuelle sur les politiques de santé.

Aux côtés de la Mutualité Française et du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (CTIP), la Fédération s'est mobilisée en faveur d'une refonte du contrat responsable, permettant de concilier la couverture des besoins essentiels des assurés avec des leviers de responsabilisation, d'incitation à un plus juste recours aux soins et de développement de la prévention.

S'agissant de l'articulation entre les régimes obligatoire et complémentaire en santé, France Assureurs s'est à nouveau exprimée en 2024 sur les transferts de charge vers les complémentaires.

L'information des publics pour la compréhension de l'assurance

En octobre 2024, la Fédération a publié une plaquette intitulée « L'assurance en France » qui explique le fonctionnement de l'assurance et qui illustre, à travers une sélection de chiffres clés, l'apport du secteur de l'assurance à l'économie et à la société.



Elle a également diffusé une présentation du rôle et des enjeux de l'assurance à l'échelle européenne intitulée « À quoi sert l'assurance ? », réalisée conjointement avec Insurance Europe.

5 milliards d'euros

C'est le coût des événements naturels en 2024, 9^e année la plus coûteuse pour la profession

13,2 milliards d'euros

C'est le montant des dépenses des assurés en optique, audiologie et dentaire prises en charge par les assureurs santé en 2023, soit 51 % du coût total

LA COMMUNICATION AUTOUR DE LA SUPPRESSION DE LA CARTE VERTE ET DE LA VIGNETTE AUTOMOBILE

Le 1^{er} avril 2024, la carte verte et la vignette automobile ont disparu pour tous les véhicules immatriculés et circulant en France. Le contrôle de l'assurance par les forces de l'ordre se fait uniquement *via* le Fichier des Véhicules Assurés. Dès le mois de mars, France Assureurs a déployé un dispositif de communication autour du slogan « + simple + fiable + écologique » vers les conducteurs sur ses réseaux sociaux et son site internet afin de leur expliquer les conséquences de ce changement : publication d'une « foire aux questions », diffusion d'une vidéo et d'une infographie pédagogique.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur franceassureurs.fr

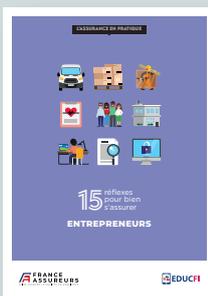
La fin de la carte verte

+ simple, + fiable, + écologique.

Suppression de la carte verte dès le 1^{er} avril 2024 pour tous les véhicules immatriculés.



UN GUIDE PRATIQUE POUR LES ENTREPRENEURS



En mars 2024, à l'occasion de la semaine de l'éducation financière, France Assureurs a publié un nouvel opus dans sa collection de guides pédagogiques, « 15 réflexes pour bien s'assurer », destiné aux entrepreneurs.

Ce guide vise à les sensibiliser, quels que soient le statut et la taille de leur entreprise, à la nécessité de bien s'assurer pour exercer leur activité sereinement.

Il a reçu le label « Educfi » de la Banque de France, attestant de la neutralité et de l'accessibilité des messages délivrés.

→ Pour consulter ce guide, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La production et la diffusion de connaissances sur les risques

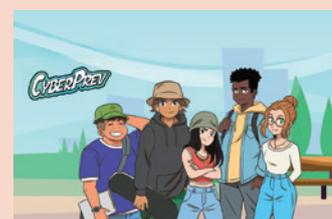
Les assureurs contribuent à l'amélioration de la connaissance des risques, et notamment des risques émergents, afin de faciliter leur gestion, mais aussi leur prévention.

En février 2024, à l'occasion du *Safer internet Day*, Assurance Prévention a publié les résultats de son enquête d'opinion « Regards croisés sur les risques numériques des jeunes adolescents » menée auprès d'adolescents âgés de 13 à 14 ans et de leurs parents. Il en ressort notamment que 70 % des parents sont inquiets que leur enfant puisse être victime de cyberharcèlement et que 36 % des adolescents en ont déjà été victimes ou témoins.

Assurance Prévention apporte son soutien à la Chaire internationale de recherche « Santé

en Mouvement » de la fondation Université Clermont Auvergne. En 2024, l'association a élaboré et diffusé des vidéos présentant les dernières études de la Chaire, notamment sur les risques des régimes alimentaires pour la santé et sur les mécanismes de l'obésité chez l'enfant.

En matière de prévention des risques routiers, Assurance Prévention a dévoilé en juillet 2024 les résultats de son étude scientifique consacrée à l'impact concret des distracteurs numériques (appels, SMS, réglage de GPS, recherche de station de radio, etc.) sur la vigilance au volant. Il en ressort notamment que l'usage d'un distracteur multiplie par treize la durée des écarts de trajectoire et augmente le temps de réaction du conducteur de 60 %.



LE DISPOSITIF CYBERPREV

En 2024, Assurance Prévention a lancé « CyberPrev », un dispositif de sensibilisation à trois risques numériques : l'addiction aux écrans, l'exposition à des contenus choquants et le cyberharcèlement. Destiné aux collégiens, à leurs parents et aux acteurs du monde éducatif, ce dispositif s'articule autour d'un *webtoon* dédié aux jeunes, « Falcon Flip », d'une série d'interviews vidéo d'acteurs de la prévention des risques numériques, « CyberPrev décode », et du site d'information [cyberprev.fr](https://www.cyberprev.fr).

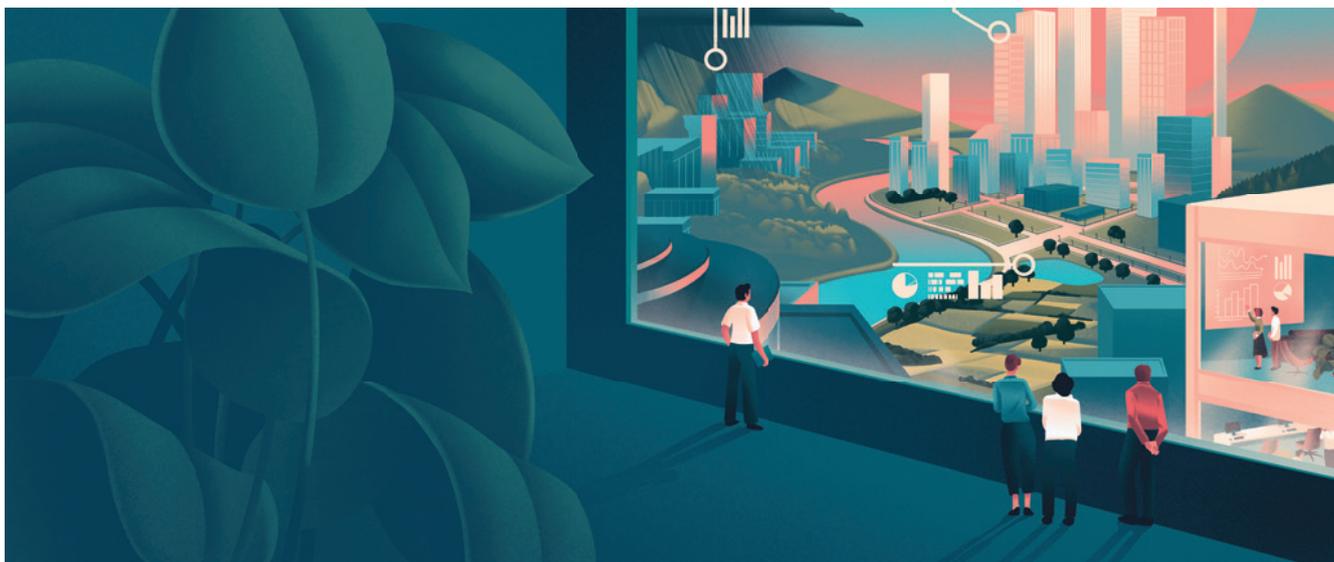
→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.cyberprev.fr



DES ESSAIS SUR LES INCENDIES DE BATTERIES

France Assureurs et Assurance Prévention ont confié en 2024 au CNPP la réalisation d'essais d'envergure sur les incendies de batteries lithium-ion. De plus en plus utilisées dans la vie quotidienne (voitures, trottinettes, vélos électriques, téléphones mobiles, ordinateurs, etc.), ces batteries sont à l'origine de récents incendies spectaculaires. Ces essais contribuent à une meilleure connaissance des mécanismes de déclenchement et de propagation d'un incendie de batteries lithium-ion, ainsi que des moyens d'extinction.

→ Découvrez la présentation des essais en vidéo sur franceassureurs.fr



L'assurance **finance**

LES ASSUREURS, FINANCEURS DE L'ÉCONOMIE RÉELLE ET INVESTISSEURS DURABLES

Les assureurs sont des acteurs majeurs du financement de l'économie : ils investissent dans l'économie réelle, soutiennent l'innovation, accompagnent la transition énergétique et protègent l'épargne des Français.

Le financement de l'économie réelle et le soutien à l'innovation

Grâce à l'épargne en assurance vie qui leur est confiée et aux cotisations versées par les assurés, les assureurs financent l'économie productive et l'action publique. Les assureurs français sont des investisseurs clés du pays avec 2 609 milliards d'euros, soit 89% du PIB. 80% des investissements des assureurs français sont réalisés dans la zone euro, à hauteur de 2 083 milliards d'euros, dont 1 326 milliards d'euros en France. Ils financent les entreprises à hauteur de 63%, pour un montant de 1 651 milliards d'euros et les entreprises françaises à hauteur de 812 milliards d'euros. Les assureurs investissent également 618 milliards d'euros en titres d'administrations publiques. Ils financent à hauteur de 11% la dette des administrations publiques françaises.

En 2024, France Assureurs a continué à valoriser et à soutenir des startups, porteuses de solutions innovantes. La Fédération a été membre du jury des Trophées de la HealthTech, organisés par France Biotech, qui ont récompensé en mars 2024, des entreprises de l'innovation en santé françaises.

Lors de l'événement S.M.A.R.T. de fin d'année, un espace dédié, la «Galerie de l'innovation», a permis aux participants de découvrir des startups françaises et internationales engagées dans des domaines diversifiés : certification numérique, cybersécurité, surveillance environnementale et gestion des catastrophes, traduction vidéo, extinction des incendies et prévention en santé.

812 milliards d'euros

C'est le montant du financement des entreprises françaises par l'assurance à fin 2024



LE PRIX « COUP DE CŒUR » DE FRANCE ASSUREURS DU CHALLENGE « FINTECH FOR TOMORROW »

France Assureurs participe au Challenge « Fintech for Tomorrow », appel à projets de référence en

matière d'accompagnement et de valorisation des *fintechs* vertes et durables organisé par l'Institut de la finance durable. En octobre 2024, les représentants de France Assureurs ont remis le troisième prix « Coup de cœur » de la Fédération à la Fintech Vasco, une alternative au crédit qui facilite la rénovation des biens des Français.

→ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.institutdelafinancedurable.com

80 %

des placements des assureurs
français sont réalisés dans
la zone euro

L'investissement dans la finance durable et l'accompagnement vers une économie durable

En 2024, France Assureurs a publié les chiffres clés du secteur de l'assurance en matière de finance durable pour l'année 2023. Il en ressort que la grande majorité des assureurs ont fixé un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de leurs portefeuilles d'investissement aligné sur l'Accord de Paris. Leur exposition aux énergies fossiles recule encore : elle ne représente plus que 1,0 % des actifs gérés, dont 0,2 % liée au charbon et 0,8 % liée au pétrole et au gaz. Les assureurs accélèrent, par ailleurs, leurs efforts en matière de financement d'une économie bas carbone et inclusive avec 171 milliards d'euros de placements verts à fin 2023 (+13 % par rapport à fin 2022). Les unités de compte (UC) responsables, vertes et solidaires représentent 157 milliards d'euros. Enfin, les assureurs intègrent de plus en plus les enjeux de biodiversité dans leurs stratégies d'investissement : la majorité d'entre eux calculent une empreinte biodiversité de leurs portefeuilles.

En mars 2024, l'initiative de place « Fonds Objectif Biodiversité », dont un des objectifs principaux est de développer des méthodes innovantes et performantes de prise en compte de la biodiversité dans la gestion financière, a été lancée par douze investisseurs institutionnels français dont dix assureurs, en lien avec la Caisse des Dépôts, pour un montant total supérieur à 100 millions d'euros. Le premier fonds de cette initiative a été ouvert en octobre 2024.

En mai 2024, France Assureurs a réaffirmé son soutien à l'initiative de place « Fonds Objectif Climat » dans un communiqué de presse commun avec la Caisse des Dépôts, EDF, dix assureurs français, l'Af2i, l'AFG et l'Institut de la finance durable. Ce communiqué annonçait la prolongation pour 3 ans des trois fonds d'investissement pour lutter contre le réchauffement climatique, avec des objectifs « Climat » renforcés et l'ouverture à d'autres investisseurs institutionnels.



UN GUIDE « STRUCTURER ET PROMOUVOIR L'OFFRE D'UNITÉS DE COMPTE RESPONSABLES, VERTES ET SOLIDAIRES EN ASSURANCE VIE »

En décembre 2024, France Assureurs a publié la deuxième édition de son guide présentant les évolutions réglementaires, les bonnes pratiques et les informations utiles pour accompagner ses membres dans la structuration, le développement et la promotion d'une offre d'épargne en assurance vie composée d'unités de compte responsables, solidaires et durables pour les épargnants.

→ Pour consulter ce guide, rendez-vous sur franceassureurs.fr

La protection de l'épargne et des investissements de long terme

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi « Industrie verte », entrée en vigueur en octobre 2024, dont l'un des objectifs est d'accélérer la mobilisation de financements privés vers des PME-ETI innovantes en forte croissance au service de la transition écologique, les assureurs se sont mobilisés afin que les textes d'application prennent en compte l'intérêt des épargnants, notamment en préservant une offre d'assurance vie large et diversifiée.

Dans le cadre du projet de directive européenne sur la protection des investisseurs de détail (Retail Investment strategy - RIS), visant à améliorer la participation des investisseurs particuliers au financement de l'économie, France Assureurs s'est fortement mobilisée dans l'objectif de protéger l'épargne et le devoir de conseil auprès des épargnants en veillant à ce que les produits financiers restent accessibles et adaptés à leurs besoins. Les mesures de préservation des spécificités de l'assurance vie portées par les assureurs dans ce contexte ont visé à concilier protection des intérêts des épargnants et maintien d'un cadre économique stable pour les acteurs du marché financier.

Dans le cadre du projet d'Union pour l'épargne et l'investissement (The Savings Investment Union - SIU), France Assureurs s'est mobilisée auprès des pouvoirs publics français et des élus européens, notamment aux côtés de la fédération allemande des assureurs (GDV), en faveur de la création d'un véritable marché unique du financement dans l'Union européenne. La Fédération a rappelé à cette occasion que la révision de la directive « Solvabilité 2 » ne devait pas faire obstacle à l'investissement dans des produits à long terme.

- 11 % sur un an

Les assureurs continuent à réduire leurs investissements dans **les énergies fossiles**

Près de

30 milliards d'euros

C'est le montant de **la collecte nette** de l'assurance vie en 2024

L'ASSURANCE VIE, PLACEMENT PRÉFÉRÉ DES FRANÇAIS EN 2024, FINANCE L'ÉCONOMIE

Avec près de 30 milliards d'euros de collecte nette, l'assurance vie est le premier placement, privilégié par les Français en 2024.

89 % des 2 609 milliards d'euros investis par les assureurs proviennent des placements en assurance vie.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ASSURANCE VIE EN 2024



19 millions
de détenteurs



56 millions
de contrats



144 milliards d'euros

versés par les assureurs
vie aux bénéficiaires
de contrats



40 millions
de bénéficiaires



L'assurance emploi

LES ASSUREURS, ENGAGÉS POUR RELEVER LE DÉFI DES COMPÉTENCES,
DE LA PROMOTION DES MÉTIERS ET DE L'INCLUSION

Les assureurs portent des propositions fortes pour adapter la formation professionnelle aux besoins en compétences de demain, multiplient les actions de promotion des métiers dans l'assurance et s'engagent en faveur de la diversité et de l'inclusion.

Des propositions pour relever le défi des compétences

Face aux évolutions technologiques, aux transformations des environnements de travail et aux enjeux de la transition énergétique, les assureurs anticipent dès aujourd'hui la formation aux compétences qui permettront de continuer à répondre aux besoins des assurés dans l'avenir.

En 2024, France Assureurs est intervenue à plusieurs reprises dans le débat public afin de porter des propositions visant à renforcer

et à pérenniser un système de formation et d'apprentissage qui soutienne massivement les besoins en compétences de notre économie, à tous les niveaux de qualification, et particulièrement dans le supérieur. En janvier, elle a publié un livre blanc avec la Fédération bancaire française (FBF) et la Fédération Syntec.

Avec les mêmes partenaires, la Fédération a co-signé deux tribunes, l'une en mai,

intitulée « Apprentissage, ne freinons pas la dynamique! » dans Les Echos et l'autre en septembre dans le cadre du collectif Maths&Sciences pour renforcer le vivier de recrutement des filières scientifiques.

La Fédération a également lancé une campagne de promotion de l'alternance en diffusant sur ses réseaux sociaux des témoignages vidéo de jeunes alternants dans des entreprises d'assurance, en juin et juillet.

161 000

C'est le nombre de salariés dans les entreprises d'assurance à fin 2024, soit une nouvelle progression des effectifs de **+2,2 %**



UN LIVRE BLANC POUR RELEVER LE DÉFI DES COMPÉTENCES

France Assureurs, la Fédération bancaire française (FBF) et la Fédération Syntec ont publié un nouveau livre blanc intitulé « Apprentissage et reconversion pour relever ensemble le défi des compétences », en janvier 2024. Les propositions du livre blanc portent sur trois thématiques : le financement et la gouvernance de la formation en alternance, la reconversion professionnelle et la qualité de la certification et de la formation.

→ Pour consulter ce livre blanc, rendez-vous sur franceassureurs.fr

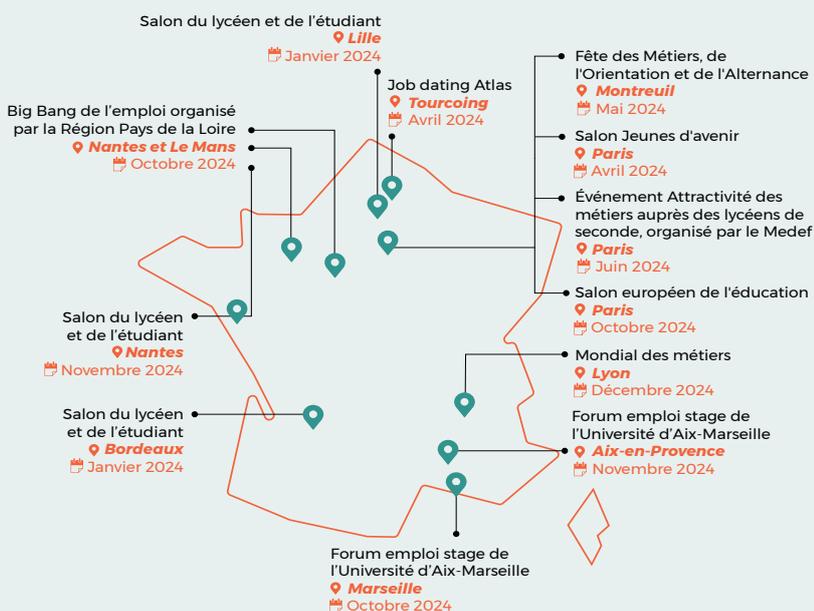
La valorisation des métiers et des opportunités d'emploi dans l'assurance

Tout au long de l'année 2024, France Assureurs a valorisé les métiers dans l'assurance, les formations qui y conduisent ainsi que les perspectives d'emploi dans le secteur lors des événements auxquels elle a participé, à destination des étudiants et futurs étudiants en quête d'orientation, des professionnels en reconversion et des prescripteurs (parents, enseignants, acteurs de l'orientation et de l'inclusion).

En mars 2024, un nouveau format de promotion à destination des étudiants de licence en droit, en économie, en mathématiques, ainsi qu'en écoles de commerce et d'ingénieurs, l'édition spéciale Assurance des « Journées Orientation Alternance (JOA) », a été lancé par France Assureurs et l'Opcv Atlas.

Afin de renforcer la visibilité des opportunités d'emploi dans le secteur de l'assurance auprès des acteurs locaux, des jeunes et des demandeurs d'emploi, France Assureurs a signé le contrat d'objectifs sectoriel régional des Pays de la Loire, impulsant une politique régionale concertée en matière d'emploi, de formation et d'orientation professionnelle, le 11 octobre.

LE TOUR DE FRANCE 2024 DE FRANCE ASSUREURS



45 éditions spéciales Assurance des « Journées Orientation Alternance (JOA) » ont été organisées, principalement dans 5 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, PACA et Pays de la Loire.



LA CAMPAGNE DE NOTORIÉTÉ « QUAND J'ASSURE, J'AGIS »

Fin novembre 2024, France Assureurs a lancé, avec le soutien de l'Opcv Atlas, une campagne sur les réseaux sociaux intitulée « Quand j'assure, j'agis » à destination des jeunes afin de leur faire découvrir les métiers de l'assurance.

→ Pour découvrir la page internet dédiée à cette campagne, rendez-vous sur www.quand-jassure-jagis.fr

20 600

recrutements ont été réalisés en 2023 dans les entreprises d'assurance

Réalisée sous l'égide de l'Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance, une deuxième saison de la mini-série « Les Tutos de Tom », qui met en valeur les possibilités offertes par le secteur de l'assurance auprès des jeunes en quête d'orientation ou en recherche d'alternance, a été diffusée en juin 2024.



Après avoir découvert les métiers de l'assurance dans la saison précédente, Tom est désormais alternant dans une société d'assurance.

Dans l'objectif de faire connaître et de promouvoir le Certificat de qualification professionnelle « Chargé(e) de Relation Clientèle Assurance », France Assureurs a publié en mars 2024 sur son site internet une page d'information dédiée intitulée « Accéder à une certification de niveau Bac+2 sans diplôme : c'est possible » ainsi qu'une vidéo présentant les témoignages de salariés de l'assurance ayant bénéficié de ce dispositif.

Plus de
7 500

alternants travaillaient dans les entreprises d'assurance à fin 2024

1/4 des recrutements dans les entreprises d'assurance se fait via l'alternance



LE CHALLENGE ÉTUDIANT S.M.A.R.T.

Les 18 et 19 décembre, en marge de son événement S.M.A.R.T., France Assureurs a organisé un « challenge étudiant ». Six équipes de quatre étudiants ont concouru sur le thème « Comment renforcer l'attractivité du secteur de l'assurance ? ».

Les meilleures équipes ont été distinguées lors d'une remise de prix : chaque membre des deux premières équipes lauréates a ainsi eu l'occasion de rencontrer un(e) dirigeant(e) du secteur.

→ Pour retrouver les temps forts et les replays de l'événement S.M.A.R.T. www.franceassureurs.fr/replay-smart/

L'inclusion professionnelle des travailleurs handicapés

En janvier 2024, le comité handicap de France Assureurs a été renommé comité Diversité et Inclusion et a élargi son champ d'actions. Ainsi, les membres de la Fédération ont poursuivi leur engagement en faveur de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et développé de nouvelles actions, notamment en faveur de l'accroissement du nombre de filles dans les filières scientifiques ainsi que des jeunes issus des quartiers prioritaires de la ville.

France Assureurs est intervenue lors de la deuxième édition de l'Atlas de Tous les Talents, la web émission organisée par l'Opcv Atlas, qui s'est tenue le 10 octobre sur le thème « Comment développer le recrutement inclusif pour répondre aux besoins de compétences, tout en développant une démarche RSE ? ».

À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), en novembre 2024, France Assureurs a rappelé l'engagement des assureurs pour l'emploi des personnes en situation de handicap, via une campagne dédiée sur les réseaux sociaux.



UN PARTENARIAT AVEC L'ARPEJEH

France Assureurs a signé un partenariat avec l'association Arpejeh, qui accompagne les jeunes en situation de handicap dans la découverte des métiers et dans leur insertion professionnelle.

L'objectif est de permettre à des jeunes de classe de troisième en situation de handicap de découvrir le secteur de l'assurance lors de stages inter-entreprises.

60 %

des entreprises du secteur de l'assurance obtiennent une note d'index égalité femmes - hommes supérieure à 90/100 en 2024.

26, boulevard Haussmann
75009 Paris

Rue du Champ de Mars 23
1050 Ixelles
Bruxelles

www.franceassureurs.fr

@FranceAssureurs

 France Assureurs